



L'École française d'Extrême-Orient (EFEO) propose des allocations de terrain permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'étude en Asie dans les [Centres de l'EFEO](#).

## Caractéristiques

- Allocation forfaitaire pour dédommagement des frais de séjour sur le terrain.
- Le montant mensuel des bourses varie de 700 euros à 1360 euros selon le niveau du candidat (Master II, doctorant) et le pays de séjour.
- La durée varie de 1 à 6 mois, en fonction du programme de recherche.

**NB :** Les étudiants en Master II ne peuvent postuler pour une bourse d'une durée supérieure à deux mois.

## Critères d'éligibilité

- Recherches en sciences humaines ou sociales relatives aux civilisations des pays d'Asie
- Étudiants en Master II Recherche, doctorants, ou titulaires de tout autre diplôme reconnu équivalent
- Connaissance des langues pertinentes aux recherches de terrain envisagées

## Constitution du dossier

- Lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Directeur de l'EFEO précisant la période de séjour souhaitée, le Centre EFEO concerné, les financements dont le candidat bénéficie déjà et les autres bourses demandées
- Projet de recherche de une à cinq pages présentant le programme de travail, le calendrier ainsi qu'un budget
- Curriculum vitae avec justificatif des titres possédés (photocopie ou scan des diplômes)
- Lettre de recommandation du directeur de thèse ou de recherches
- Copie d'une pièce d'identité et de la carte d'étudiant (à envoyer séparément par voie postale au service des allocations de terrain de l'EFEO, 22 avenue du Président Wilson, 75116 Paris)

## Soumission du dossier

- **En ligne :** en créant un compte qui vous permettra d'accéder à un [formulaire de candidature](#).

Vous aurez la possibilité d'accéder à tout moment à votre espace personnel et de modifier/compléter votre demande jusqu'à la date limite de dépôt tant que vous n'aurez pas cliqué sur le bouton "soumettre votre candidature".

Il vous sera demandé de joindre les pièces justificatives au format pdf uniquement.

Pour toute demande de renseignement ou pour signaler un problème relatif à la candidature en ligne, nous vous invitons à adresser vos messages à [allocations.terrain@efeo.net](mailto:allocations.terrain@efeo.net), ou à contacter le (+33 0)1 53 70 18 60.

### **Date limite de dépôt**

- le **31 mars 2017 inclus** pour un séjour de terrain en Asie à prévoir **entre le 1er juillet et le 31 décembre 2017**.

### **A noter**

- Le nombre de séjours financés est limité à deux, dans la limite d'une durée de neuf mois cumulés
- Le lauréat doit se loger par ses propres moyens sur son lieu de séjour en Asie et prendre en charge ses frais de transport aller et retour
- La souscription d'une assurance et d'une couverture maladie internationales relève de la responsabilité du lauréat
- Dans un délai d'un mois à compter de la fin du séjour le boursier doit envoyer un rapport d'activités de 10 à 15 pages, avec un résumé de 150 mots maximum rédigé sur le mode impersonnel, présentant les résultats de son travail sur le terrain. Ces documents doivent être adressés au Directeur de l'EFEO ([direction@efeo.net](mailto:direction@efeo.net)) ainsi qu'au responsable du Centre de rattachement. Le résumé sera publié dans le rapport annuel de l'EFEO.